Lutter contre le froid
Nouvelles
Publié par : couscous
Publié le : 16-04-2013 06:30:00

Voici un petit texte que j'avais adressé à mes collègues lors d'une panne de chaudière. Ce n'est plus de saison avec le soleil qui nous est revenu mais je souhaitais vous le faire partager.

Avis au personnel du bâtiment.

Comme vous pouvez le constater face au trou béant à côté du home, nous cherchons encore l'arrivée de gaz ainsi que la ligne téléphonique de Mademoiselle B.
Après vous avoir briffés sur la grippe, voici quelques conseils pour le froid.

Il est interdit
1) d'allumer un chauffage électrique (que feriez-vous si l'électricité sautait aussi ?)
2) de faire un feu dans votre poubelle à papiers (ça sent mauvais et ça empêche le recyclage)
3) de s'enrober les jambes dans des couvertures car vous seriez gênés en cas d'incendie provoqué par quelqu'un qui n'aurait pas respecté le point précédent

Evitez
1) les moufles et les gants, préférez les mitaines (plus pratiques pour le clavier)
2) les cache-oreilles ; ils empêchent une bonne réception téléphonique
3) de vous lavez les mains pour ne pas souffrir d'engelures ou de crevasses. De toute façon, le froid tue les microbes.

Quelques trucs pour se réchauffer
1) Manifestez votre attachement à vos collègues et votre chef de service en les prenant dans vos bras. Très positif en cette période d'évaluation.
2) Le local de Nathalie étant le plus chaud, acceptez de faire de nombreuses permanences et subtilisez dès que possible ce local à vos collègues.
3) N'hésitez pas à vous rendre aux étages pour diverses raisons en courant lors de la montée
4) Glissez du papier journal sous les vêtements vous tient chaud et au courant des dernières nouvelles
5) Enfilez plusieurs paires de chaussettes. Un stock de paires dépareillées est disponible au home.
6) Buvez la soupe proposée à 10 h. Les pensionnaires des homes en reçoivent chaque jour et ne se plaignent jamais du froid.

Notez
1) L'effet vivifiant du froid est utilisé en soins esthétiques. Alors, soyez heureux que ces séances répétées ne soient pas retenues sur vos salaires
2) L'économie réalisée sur la facture de gaz permettra de payer vos primes de fin d'année malgré la crise
3) Les locaux ne seront plus nettoyés pour éviter la formation de plaques de givre